

Main-d'oeuvre française exploitée par le IIIe Reich : S.T.O.

1. Éléments de bibliographie

On citera juste deux ouvrages majeurs :

Patrice ARNAUD, "Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie. 1942-1945", Paris, CNRS Éditions, 2010, 592 p.

B. GARNIER et J. QUELLIEN, avec la collaboration de F. PASSERA, "La main-d'œuvre française exploitée par le IIIe Reich", Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative (C.R.H.Q.), 2003 (actes du colloque international organisé à Caen en décembre 2001 par le C.R.H.Q.).

2. Les recherches individuelles

En règle générale, les documents conservés aux Archives nationales sont avant tout des dossiers généraux sur les conditions de l'exploitation de la main-d'œuvre française et les rapports franco-allemands. Les documents nominatifs y sont très rares.

Dans le cas de recherches individuelles :

il convient de s'adresser au Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, B.P. 552, 14037 Caen cedex, qui relève du Service historique de la Défense. On y trouvera en particulier des contrats de travail, des dossiers de passeports, des fiches de prime d'équipement, des livrets individuels de travailleurs, des listes de travailleurs employés dans diverses firmes ou villes allemandes, ainsi que des fiches médicales de rapatriement.

on peut également s'adresser aux archives départementales, où sont conservés notamment des documents relatifs aux réquisitions et aux bureaux de placement, des fiches individuelles de travail, des tableaux de départs et des listes de réfractaires.

À titre d'exemple, voir l'inventaire suivant : Olivier GUYOTJEANNIN sous la direction de Joël SURCOUF, "Service du travail obligatoire de la Mayenne (S.T.O.) ...", Laval, archives départementales de la Mayenne, 1981. L'introduction de cet inventaire offre un rappel historique très complet sur le S.T.O.

3. Les documents conservés aux Archives nationales

La recherche s'effectuera sur le site de Pierrefitte-sur-Seine où se trouve l'essentiel des archives. Pour des articles isolés concernant le S.T.O. dans des versements faits après 1970, consulter, sur le site Internet des Archives nationales, la « salle des inventaires virtuelle » et dans l'onglet « recherches multicritères », le dossier « recherche sur les versements postérieurs à 1970 ».

1. Dossiers généraux sur les conditions de l'exploitation de la main-d'œuvre française et les rapports franco-allemands

Ces dossiers proviennent de l'État français, de la Présidence du Conseil, des ministères, d'organismes spécifiques, des services allemands, de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France (C.H.O.L.F.) puis du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et de fonds privés.

- État français

- Secrétariat général du chef de l'État, série méthodique : relève, S.T.O. (2AG/28).
- Secrétariat particulier du chef de l'État, dossiers de M. Goudard sur le S.T.O. : conditions de vie des ouvriers travaillant en Allemagne, camps de travailleurs, relève, attitude des autorités religieuses (2AG/81 et 82).
- Cabinet civil : S.T.O., main-d'œuvre en Allemagne, réfractaires, rapports entre les Chantiers de la Jeunesse et le S.T.O., presse et radio ; relève, opinion publique (2AG/461) ; S.T.O. appliqué aux Alsaciens-Lorrains (2AG/490) ; attitude des autorités religieuses (2AG/492).
- Papiers de Roger Brian, chef de cabinet de Jean Jardel, secrétaire général à la vice-présidence du Conseil : relève (2AG/543).
- Papiers de divers chargés de mission : S.T.O. et travail en Allemagne (2AG/571 et 586).
- Cabinet militaire : reclassement des militaires de carrière (2AG/602) ; rôle de la Légion française des combattants à l'égard des prisonniers et des requis du S.T.O. (2AG/604) ; attitude des autorités religieuses (2AG/609).
- « Malle Pétain » : relève (2AG/618).

- Présidence du Conseil

- Dossiers du préfet Philippe Frantz, secrétaire du Comité interministériel de la main-d'œuvre : contexte réglementaire, effectifs des départs en Allemagne, recherche des réfractaires, encadrement et habillement des Français, conditions de vie en Allemagne, relations avec le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne, rapports entre la Milice et le S.T.O. et entre les Chantiers de la Jeunesse et le S.T.O., situation des travailleurs étrangers, questions disciplinaires (F/60/1451 et 1452).
- Dossiers de M. Pillu, chargé de mission à la vice-présidence du Conseil : Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne, rapports des préfets sur la main-d'œuvre (F/60/1454).
- Dossiers de la Délégation générale du Gouvernement dans les territoires occupés (D.G.T.O.), cabinet de Fernand de Brinon : organisation des services chargés de la main-d'œuvre en Allemagne (notamment le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne), recrutement et propagande, négociations avec les autorités allemandes (F/60/1484) ; délégation de l'Éducation nationale auprès de la D.G.T.O. : étudiants et S.T.O. (F/60/1554).
Sur la question des étudiants et du S.T.O., voir aussi les archives du ministère de l'Instruction publique (F/17), de l'Académie de Paris (AJ/16) et de divers établissements d'enseignement, tels que l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (61AJ), le Conservatoire national de musique et d'art dramatique (F/21 et AJ/37), l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (AJ/52), l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (AJ/53).
- Dossiers du service « Libération des territoires envahis » (L.T.E.) : documentation sur le recrutement de la main-d'œuvre au service de l'Allemagne, l'organisation des services, les conditions de travail et de vie, la propagande, la relève et le S.T.O., la résistance à l'envoi de travailleurs en Allemagne (F/60/1706 à 1709).

- Ministère du Travail

- Secrétariat général à la main-d'œuvre, Direction des mouvements de main-d'œuvre : conférences franco-allemandes, achèvement de la 3e relève, départs en Allemagne (ex-F/22/2024 recoté F/22/2328).

- Mise en oeuvre et administration du Service du Travail Obligatoire (STO) - documents portant notamment sur la Charte du travail du 4 octobre 1941 et archives relatives à l'Office régional du Travail de Paris- ; gestion du STO après la Seconde Guerre mondiale, Papiers de Jean Ismélari, inspecteur principal du Travail et de la Main-d'œuvre : textes législatifs et réglementaires, instructions, circulaires et notes de service, correspondance, états statistiques, rapports sur le fonctionnement de l'Office régional du travail de Paris, bulletins d'information des travailleurs français en Allemagne, dossiers nominatifs de la Commission d'appel, archives du Comité d'épuration de l'Inspection du travail, archives de la commission constituée en application de la loi du 7 février 1953 tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires (F/22/2330-2387)

- Secrétariat d'État à l'Économie nationale et aux Finances

Délégation générale aux relations économiques franco-allemandes : main-d'œuvre française et étrangère pour l'Allemagne, relève, statistique des départs, conditions de vie des ouvriers français en Allemagne, mise en oeuvre des contrats de travail (F/37/48 et 49).

- Ministère de l'Intérieur

- Rapports franco-allemands : notes et rapports des préfets sur la relève (F/1a/3669).
- Documentation sur le S.T.O. provenant du B.C.R.A. et du Commissariat à l'Intérieur : circulaires, état d'esprit, réfractaires (F/1a/3775 à 3777).
- Main-d'œuvre en Allemagne, S.T.O. dans la Police, opérations de la relève et recherche de défaillants : textes législatifs et réglementaires, notes, note des autorités allemandes, comptes rendus, statistiques, correspondance (F/7/14889).
- Organisation Todt, S.T.O. et réfractaires : comptes rendus, ordonnances allemandes (F/7/15312).

- Ministère de la Justice

- Procès des anciens responsables du ministère du Travail devant la Haute Cour de Justice : notamment René Belin (3W/57 à 58), Hubert Lagardelle (3W/202) et Marcel Déat (3W/146).

- Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (C.G.A.S.F.T.A.)

- Service de Paris : organisation, centres d'hébergement et de distribution, services sociaux (83AJ/5 à 16).
- Délégation officielle française près le « Deutsche Arbeitsfront » en Allemagne : organisation, service intendance, service culturel, cinéma, tournées théâtrales, modélisme, bureau médical, action sociale (83AJ/17 à 36) ; archives séquestrées à la Libération (83AJ non coté).

- Délégation française près le « Reichsnährstand »

- Prisonniers de guerre français employés dans l'agriculture allemande, hommes de confiance, assistance médico-sociale (83AJ/1 à 4).

• **« Der Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich » (Commandant militaire allemand en Belgique et dans le Nord de la France)**

– Division économique, travail obligatoire et affaires sociales : organisation, législation, questions juridiques, assurances sociales, recrutement et répartition de la main-d'œuvre pour l'Allemagne, service médical, comptabilité (AJ/40/98 à 133).

• **« Der Militärbefehlshaber in Frankreich » (Commandant militaire allemand en France)**

– Division économique, travail : statistiques des travailleurs français envoyés en Allemagne (AJ/40/851) ; rapports sur l'action Sauckel, entreprises, comptes rendus de réunions, ordonnances et mesures diverses (AJ/40/852 à 854) ; recrutement de travailleurs pour l'Allemagne (AJ/40/855 à 859) ; examen médical, passeports et formalités (AJ/40/860) ; transport des travailleurs français vers l'Allemagne (AJ/40/861 et 862) ; assistance aux travailleurs (AJ/40/863 et 864) ; salaires, conditions de travail, situation de l'emploi (AJ/40/865 à 867).

• **Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France et Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale**

– Dossier dit « Archives du S.T.O. » : circulaires et notes de service du Commissariat général au S.T.O., puis Commissariat général à la main-d'œuvre, puis Secrétariat général à la main-d'œuvre, bulletins du Service des études (72 AJ/9 à 11).

– Pièces générales sur le S.T.O., bulletin du Centre d'information du travail français en Allemagne, documents de propagande, listes de défaillants recherchés par la police, coupures de presse, correspondance avec les directeurs d'archives départementales (72AJ/255).

• **Fonds privés**

– Papiers de Jean Bichelonne, ministre secrétaire d'État au Travail : politique générale de la main-d'œuvre, conférences Sauckel, rapports franco-allemands, opérations de relève, service de la Jeunesse ouvrière française travaillant en Allemagne (J.O.F.T.A.), Commissariat général à la main d'œuvre en Allemagne, usines « S » (72AJ/1929 à 1931).

– Papiers de Jean-Jacques Heilmann, directeur des services pour la zone occupée du Commissariat à la lutte contre le chômage : relève, recrutement par les bureaux de placement, commission du « peignage » (72AJ/2266 à 2267).

À signaler aux Archives nationales - site de Fontainebleau, le témoignage oral de Jean-Jacques Heilmann (6AV/767).

– Papiers d'Henri Maux, commissaire-adjoint à la lutte contre le chômage pour la zone sud (72AJ non coté).

– Papiers de Mme Raffalovitch, administrateur civil au ministère du Travail : main-d'œuvre étrangère en Allemagne, relations avec les autorités allemandes (notamment 72AJ/568 et 575).

– Papiers de Jacques Bénét, liquidateur du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (M.N.P.G.D.) : action du réseau « Renseignement et action en Allemagne », dit « Front intérieur allemand », dans les camps du S.T.O., résistance de prisonniers de guerre et de travailleurs français en Allemagne hors des mouvements organisés (72AJ/2176 et 2177).

2. Documents nominatifs

– S.T.O., fiches de recensement de la classe 44 (environ un millier), sauvées de la destruction par M. André Briaud et concernant les départements de la Seine-Maritime et du Rhône (F/22 non coté).

– Demandes d'exemption (F/60/1453 et 1554).

- Décisions de la Commission d'appel en matière de sursis ou d'exemption du S.T.O. : dossiers individuels (F/22 Isméolari non coté).
- Fonds de Léon Ozenne (archives du Groupement national des réfractaires et maquisards – section du Xe arrondissement de Paris) : dossiers individuels de réfractaires (72AJ/2436 à 2441).
- Délégation officielle française près le « Deutsche Arbeitsfront » en Allemagne : archives séquestrées à la Libération, fiches nominatives de travailleurs et listes d'émargement lors de la distribution des effets de travail (83AJ non coté).

3. Matériel de propagande

- Affiches de propagande en faveur de la relève et du travail en Allemagne (72AJ/1406 à 1435) ; tracts, affichettes et brochures (F/41/300).

4. Témoignages de requis du S.T.O.

- Réponses à l'enquête lancée par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale : Lot et Garonne et Morbihan (72AJ/255 et 256).
- Témoignage oral de Jacques Magnan, ancien requis du S.T.O. (site de Fontainebleau, 2AV/1301 et 1302).
- Lettres d'un requis du S.T.O., Michel Macé, à sa famille (72AJ/2277)

© Archives nationales. Fiche rédigée par Patricia Gillet. Version mise à jour en août 2016.